



ETHOS – FONDATION SUISSE
POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

ETHOS SERVICES

Rapport annuel 2007

© Ethos, 2008

Photos : Keystone, gettyimages, Heiner H. Schmitt

TABLE DES MATIÈRES

A. RAPPORT DE GESTION	3
1. Message.....	5
2. Activités 2007	6
2.1 Fondation Ethos.....	6
2.1.1 Membres.....	6
2.1.2 Réseau	6
2.1.3 Regroupements internationaux d'actionnaires	6
2.1.4 Ethos Day.....	7
2.2 Ethos Services.....	7
2.2.1 Gestion.....	7
2.2.1.1 Processus	7
2.2.1.2 Fonds de placement	7
2.2.1.3 Certificats	8
2.2.1.4 Mandats de gestion	8
2.2.2 Exercice des droits de vote d'actionnaires	8
2.2.2.1 Analyses des assemblées générales	8
2.2.2.2 Lignes directrices de vote.....	8
2.2.2.3 Assemblées générales suisses	9
2.2.2.4 Assemblées générales étrangères	9
2.2.3 Dialogue avec les sociétés	9
3. Gouvernement d'entreprise	10
3.1 Fondation Ethos.....	10
3.1.1 Politique d'information	10
3.1.2 Code de déontologie	10
3.1.3 Assemblée générale.....	10
3.1.4 Conseil de fondation.....	11
3.1.5 Direction et administration	13
3.1.6 Participations.....	14
3.1.7 Organe de révision	14
3.2 Ethos Services.....	15
3.2.1 Politique d'information	15
3.2.2 Responsabilité environnementale et sociale	15
3.2.3 Assemblées générales	16
3.2.4 Conseil d'administration	16
3.2.5 Direction et administration	18
3.2.6 Organe de révision	19
4. Résultats 2007	20
4.1 Comptes de la Fondation Ethos.....	20
4.2 Comptes d'Ethos Services	20
4.3 Comptes consolidés	20
5. Rapports de l'organe de révision.....	21
5.1 Comptes de la Fondation Ethos.....	21
5.2 Comptes d'Ethos Services	21
5.3 Comptes consolidés	22
5.4 Respect du code de déontologie de la prévoyance professionnelle	22
B. COMPTES	23
6. Comptes de la Fondation Ethos.....	24
7. Comptes d'Ethos Services.....	28
8. Comptes consolidés.....	32

A. RAPPORT DE GESTION

1. MESSAGE

En 2007, Ethos a fêté son 10^{ème} anniversaire. C'est une occasion de faire le bilan du chemin important qui a été parcouru depuis février 1997, époque où la Caisse de pension du Canton de Genève (CIA) et la Caisse paritaire des entreprises du bâtiment à Genève (CPPIC) ont créé la Fondation Ethos. L'objectif de promouvoir l'investissement socialement responsable à travers la gestion avec des critères de développement durable et un actionariat actif est resté inchangé et continue aujourd'hui encore à guider les activités de la Fondation.

Pour marquer cet anniversaire, Ethos a organisé en septembre 2007 son premier Ethos Day, une journée de débats consacrée au dialogue entre entreprises, investisseurs et société civile. Des personnalités issues du monde des entreprises, des investisseurs et de la société civile se sont exprimées sur le sujet. Relevons en particulier l'intervention du Président et CEO de Nestlé, Peter Brabeck-Letmathe, qui a fait un plaidoyer pour un actionariat responsable et orienté à long terme

L'année 2007 a vu un changement à la Présidence de la Fondation. A l'occasion de l'Assemblée générale d'Ethos, Jacques-André Schneider, après 10 ans passé au sein d'Ethos dont 9 ans à la Présidence, a décidé de remettre ses mandats de Président de la Fondation Ethos et d'Ethos Services. Nous voudrions ici le remercier encore sincèrement pour son engagement très important pour le développement d'Ethos depuis sa création. C'est le Vice-président Kaspar Müller qui a été désigné pour reprendre la présidence de la Fondation Ethos et d'Ethos Services, entouré de Jacques Zwahlen (Veillon Immobilière) à la Vice-présidence de la Fondation Ethos, ainsi que de Damien Bianchin (Les Retraites Populaires, Lausanne) et de Claude-Victor Comte (CIA, Genève) à la Vice-présidence d'Ethos Services.

C'est une croissance régulière des activités menées par Ethos qui a pu être observée tout au long de l'année. Les montants sous gestion ont sensiblement progressé, le service d'analyse des assemblées générales a gagné de nouveaux clients et finalement le programme de dialogue avec les sociétés suisses (Ethos Engagement Pool) compte plusieurs nouveaux membres. Parmi les nouveaux thèmes de dialogue, relevons l'initiative prise conjointement par Ethos et Pictet & Cie pour élargir l'univers des sociétés suisses comprises dans le « Carbon Disclosure Project » aux 50 plus grandes sociétés cotées. Ce projet vise à sensibiliser les entreprises aux enjeux posés par le changement climatique. Un rapport

détaillé sur la manière dont elles intègrent les enjeux du changement climatique a été publié en décembre 2007.

A l'avenir, Ethos va continuer à porter une attention particulière au dialogue avec le management des sociétés. En effet, 10 ans d'activités et d'expérience ont clairement montré qu'il s'agit d'une condition nécessaire pour assurer le succès d'une politique d'investissement socialement responsable.



Kaspar Müller
Président



Dominique Biedermann
Directeur

2. ACTIVITÉS 2007

2.1 FONDATION ETHOS

2.1.1 MEMBRES

En fin d'année, Ethos comptait 79 membres (75 à fin 2006) se répartissant en 28 caisses de pension publiques, 41 caisses de pension privées et 10 autres institutions. Ces membres se répartissaient en 48 institutions suisse romandes, 30 suisse alémaniques et 1 tessinoise.

Les conditions d'admission pour les nouveaux membres sont précisées dans les « Principes d'application pour l'adhésion de nouveaux membres » qui sont disponibles sur le site internet d'Ethos www.ethosfund.ch. Il s'agit notamment des conditions suivantes :

- Etre une institution de prévoyance en faveur du personnel domiciliée en Suisse, une fondation d'utilité publique ou une institution analogue.
- Etre exonérée de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé.
- Respecter les statuts, le règlement et la Charte.
- Etre impliquée dans la réalisation du but de la Fondation, c'est-à-dire satisfaire au moins à l'une des trois conditions suivantes :
 - Avoir souscrit des parts de l'un des segments des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services.
 - Etre cliente d'Ethos Services et contribuer à la réalisation du but de la Fondation Ethos.
 - Contribuer financièrement à la réalisation du but de la Fondation Ethos.

2.1.2 RÉSEAU

La Fondation Ethos est signataire des documents suivants :

- Code de déontologie de la prévoyance professionnelle suisse (membre fondateur et signataire)
- Principes pour l'investissement responsables (PRI) établis par l'Organisation des Nations Unies

Par ailleurs, la Fondation Ethos est membre des diverses associations suivantes :

A. Suisse

- **ASIP** (Schweizerischer Pensionskassenverband)
- **ÖBU** (Schweizerische Vereinigung für ökologisch bewusste Unternehmensführung)
- **Philiias** (Réseau suisse de la responsabilité sociale des entreprises)
- **Transparency Switzerland**

B. Hors de Suisse

- **AFGE** (Association française de gouvernement d'entreprise)
- **Association éthique et investissement, Paris**
- **ECGS** (European Corporate Governance Service)
- **Eurosif** (European Sustainable & Responsible Investment Forum)
- **Forum nachhaltige Geldanlagen**
- **ICCR** (Interfaith Center on Corporate Responsibility)
- **ICGN** (International Corporate Governance Network)

2.1.3 REGROUPEMENTS INTERNATIONAUX D'ACTIONNAIRES

Dans la mesure du possible, Ethos participe aux différents groupements internationaux d'investisseurs qui se forment autour de problématiques dans les domaines environnementaux et sociaux. Ethos est membre des groupements d'actionnaires suivants :

- **Index sur l'Accès aux médicaments (depuis 2007)**
Mettre à disposition des investisseurs une base de données sur l'accès aux médicaments
- **Climate Risk Disclosure Initiative (depuis 2006)**
Énoncer les attentes des investisseurs en matière de transparence sur les risques climatiques
- **Carbon Disclosure Project (depuis 2005)**
Demander davantage de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre

- **Liberté d'expression et Internet – Reporter sans frontières (depuis 2005)**
Surveiller les activités des entreprises du secteur internet dans les pays réprimant la liberté d'expression
- **Social Investment Research Analyst Network - SIRAN (depuis 2005)**
Énoncer les attentes des analystes sur le reporting environnemental et social
- **Extractive Industries Transparency Initiative - EITI (depuis 2003)**
Lutter contre la corruption dans les secteurs miniers et pétroliers
- **Institutional Investors Group on Climate Change - IIGCC (depuis 2003)**
Mobiliser les entreprises face au changement climatique
- **Pharmaceutical Shareowners Group - PSG (depuis 2003)**
Favoriser l'accès aux médicaments dans les pays en voie de développement
- **Institutional Investors Group on Myanmar (depuis 2001)**
Faire pression sur les entreprises actives au Myanmar (Birmanie)

Dans le cadre du Carbon Disclosure Project (voir ci-dessus), la Fondation Ethos et Pictet & Cie ont parrainé en 2007 l'élargissement de l'univers des sociétés suisses aux 50 plus grandes sociétés cotées. Un rapport détaillé sur la manière dont les entreprises concernées intègrent les enjeux du changement climatique a été publié en décembre 2007.

2.1.4 ETHOS DAY

A l'occasion de son 10^{ème} anniversaire, la Fondation Ethos a organisé le 21 septembre 2007 à Berne son premier Ethos Day, une journée de débats consacrée au dialogue entre entreprises, investisseurs et société civile. Cet événement s'inscrit dans l'objectif de la Fondation de promouvoir l'investissement socialement responsable à travers la gestion avec des critères de développement durable et la mise en œuvre d'un actionnariat actif.

Des personnalités issues du monde des entreprises, des investisseurs et de la société civile se sont exprimées sur le sujet, en particulier Peter Brabeck-Letmathe (Nestlé), Simonetta Sommaruga (Conseillère aux Etats et Fondation pour la protection des consommateurs), Matt Christensen (European Sustainable and Responsible Invest-

ment Forum, Paris), ainsi que Etienne Jornod (Galenica). Dans un deuxième temps, la Charte révisée d'Ethos a été présentée, suivi d'un exposé du Professeur Christoph Stückelberger (Université de Bâle) sur les possibilités de concilier réalités économiques et exigences éthiques.

En cours de journée, une table-ronde et des forums de discussion avec l'ensemble des participants ont conduit les participants à discuter et à approfondir différents thèmes d'actualité en matière de dialogue entre entreprises et investisseurs.

2.2 ETHOS SERVICES

2.2.1 GESTION

2.2.1.1 Processus

Pour chaque portefeuille sous gestion, Ethos Services a développé un processus d'investissement propre qui :

- Privilégie un horizon d'investissement et un actionnariat à long terme dans les entreprises.
- Intègre des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans l'évaluation des sociétés, en complément de l'analyse classique.
- Applique des critères d'exclusion, afin d'éviter d'investir dans les entreprises actives dans des secteurs considérés comme sensibles : armement, énergie nucléaire, tabac, organismes génétiquement modifiés dans le secteur agrochimie, jeux de hasard et pornographie.

Pour tous les portefeuilles, le consultant pour les analyses environnementales et sociales est SiRi Company, à travers son représentant suisse Centre Info SA, basé à Fribourg.

2.2.1.2 Fonds de placement

Ethos Services propose deux fonds de placement avec plusieurs compartiments en actions et en obligations. En fin d'exercice, les montants sous gestion au sein des fonds de placement conseillés par Ethos (voir ci-dessous) se sont élevés à CHF 1.4 milliards.

Pour la gestion des fonds, Ethos collabore avec plusieurs partenaires bancaires, sur la base de contrats spécifiques.

La banque dépositaire pour tous les compartiments est Pictet & Cie.

Fonds de placement institutionnel Ethos (réservé aux investisseurs institutionnels)

- Equities CH Mid & Small (Gestionnaire : Vontobel)
- Equities CH indexed, Corporate Governance (Pictet)
- Equities Europe ex CH (Pictet)
- Equities Europe ex CH indexed, Corporate Governance (Pictet)
- Equities North America (Pictet)
- Equities Pacific (Pictet)
- Equities World ex CH (Pictet)
- Bonds CH (UBS)
- Bonds International (UBS)

Fonds de placement Pictet-Ethos (CH) Swiss Sustainable Equities

- Classe E (seulement pour investisseurs institutionnels)
- Classe P (toutes catégories d'investisseurs)

2.2.1.3 Certificats

En collaboration avec les banques cantonales de Bâle et de Lucerne, Ethos a lancé en novembre 2007 le certificat « BKB-Ethos Sustainable Tracker, Focus Swiss Small/Mid Cap ». Ce certificat est investi dans 20 sociétés cotées en Suisse issues du segment des petites et moyennes valeurs. Toutes ces sociétés bénéficient des meilleures notations environnementales, sociales et de gouvernance établies par Ethos. Par ailleurs, les droits de vote des sociétés en portefeuille sont exercés conformément aux recommandations de vote d'Ethos. Au 31.12.2007, la fortune gérée par ce certificat s'élevait à CHF 10 millions.

2.2.1.4 Mandats de gestion

Ethos Services propose également aux investisseurs institutionnels souhaitant investir avec une approche ISR (investissement socialement responsable) de prendre en charge un mandat de gestion discrétionnaire. Par ce biais,

il est possible d'appliquer le concept Ethos d'investissement, tout en tenant compte de critères spécifiques à l'investisseur.

Les mandats sont assurés en partenariat avec Pictet & Cie. Leur valeur totale au 31.12.2007 s'est élevée approximativement à CHF 1.2 milliard.

2.2.2 EXERCICE DES DROITS DE VOTE D'ACTIONNAIRES

2.2.2.1 Analyses des assemblées générales

Ethos effectue une analyse détaillée de l'assemblée générale de la grande majorité des sociétés comprises dans les portefeuilles de ses différents fonds. Pour chaque assemblée, des recommandations de vote sont formulées pour tous les points à l'ordre du jour, conformément aux lignes directrices de vote de la Fondation.

Les analyses des assemblées générales des sociétés cotées en Suisse sont transmises automatiquement à tous les investisseurs dans les fonds concernés. Les bénéficiaires des analyses peuvent ainsi utiliser les recommandations également pour leurs autres portefeuilles. Parallèlement, Ethos Services propose aux caisses de pension qui ne sont pas investies dans les fonds Ethos, de souscrire à un abonnement pour obtenir les analyses des assemblées générales. Ce service particulièrement apprécié remporte toujours plus de succès.

2.2.2.2 Lignes directrices de vote

Durant 2007, l'ensemble des analyses de l'ordre du jour des assemblées générales d'actionnaires et des recommandations de vote d'Ethos se sont basées sur l'édition 2007 de ses lignes directrices de vote. Ces lignes directrices se fondent à la fois sur les principaux codes de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise et sur la Charte d'Ethos qui repose sur le concept de développement durable.

Etant donné que les lois et la pratique évoluent rapidement, les lignes directrices sont revues et adaptées chaque année. Par rapport à l'édition précédente, l'édition 2007 des lignes directrices a été augmentée de recommandations en matière de vote du rapport de rémunérations des instances dirigeantes. En janvier 2008, Ethos a publié à nouveau une nouvelle édition actualisée de ses lignes directrices de vote.

Les lignes directrices de vote sont disponibles sur le site internet d'Ethos www.ethosfund.ch.

2.2.2.3 Assemblées générales suisses

Durant l'année 2007, Ethos a analysé l'ordre du jour, puis voté lors de 129 assemblées générales de sociétés cotées en Suisse. Les positions de vote ont été définies conformément aux lignes directrices de vote d'Ethos et sont communiquées sur le site internet de la Fondation deux jours avant les assemblées générales. Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée dans la publication « Ethos Quarterly ».

2.2.2.4 Assemblées générales étrangères

En 2007, Ethos a exercé ses droits de vote dans le cadre de 659 assemblées générales de sociétés étrangères. Pour les sociétés européennes, les analyses ont été effectuées par les différents membres nationaux du réseau de consultants ECGS dont fait partie Ethos depuis 2005 à travers l'association Sustainable Governance créée conjointement par Ethos Services et Centre Info. Ethos a pu ainsi bénéficier des analyses des assemblées générales pour toutes les sociétés comprises dans l'indice boursier MSCI Europe. En contrepartie, Ethos Services a fourni à ECGS les analyses des sociétés suisses comprises dans cet indice. Dans le cadre de leurs analyses, les membres d'ECGS appliquent tous les mêmes principes généraux en matière de gouvernement d'entreprise. Cependant, l'approche d'un groupe de partenaires locaux permet à chaque membre de tenir compte des spécificités nationales, tout en respectant les règles fondamentales de bonne pratique et en tenant compte du concept de responsabilité sociale de l'entreprise.

Les analyses des sociétés basées en Amérique du Nord et au Japon ont été effectuées par PIRC, le membre anglais du réseau ECGS. Pour les sociétés asiatiques hors Japon, c'est le consultant australien SIRIS qui a fourni les analyses.

L'ensemble des analyses des assemblées générales étrangères effectuées par les partenaires d'Ethos respectent l'esprit des lignes directrices de vote d'Ethos. Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée dans la publication « Ethos Quarterly ».

2.2.3 DIALOGUE AVEC LES SOCIÉTÉS

Engager le dialogue avec les sociétés est une condition nécessaire pour tout investisseur à long terme guidé par le concept de développement durable. Le dialogue a pour but de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise et aux exigences du développement durable, afin d'entamer un processus d'amélioration. L'objectif est d'augmenter de manière durable la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires, et parallèlement pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Afin de permettre aux caisses de pension suisses d'unir leurs forces en participant à un programme collectif de dialogue avec les sociétés suisses, Ethos Services offre, depuis 2004, aux institutions intéressées de participer à l'Ethos Engagement Pool (EEP). Dans ce cadre, Ethos Services reçoit le mandat d'entreprendre, au nom de ses membres, un dialogue actif avec les entreprises cotées suisses. En 2007, les principaux thèmes de dialogue ont été les suivants :

- **Gouvernement d'entreprise** : Composition des comités d'audit, politique de rémunération des instances dirigeantes, communication du procès-verbal de l'assemblée générale sur internet, élection individuelle des administrateurs, seuil de capital nécessaire pour mettre un point à l'ordre du jour de l'assemblée générale.
- **Responsabilité environnementale et sociale** : Extension suisse du Carbon Disclosure Project, principes d'entreprises et codes de conduite, reporting environnemental et social.

Le choix des thèmes est effectué annuellement par les membres de l'EEP. Le financement de l'EEP est assuré par ses membres ; la participation financière est fonction du montant détenu en actions suisses. Au 31.12.2007, l'EEP comptait 8 caisses de pension membres.

3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3.1 FONDATION ETHOS

3.1.1 POLITIQUE D'INFORMATION

La Fondation Ethos a une politique d'information transparente. Les différents documents officiels sont disponibles en français et allemand sur son site internet www.ethosfund.ch, ainsi que sur demande auprès de son secrétariat domicilié à l'adresse suivante:

Siège :

2 Place Cornavin
Case postale, 1211 Genève 1
T +41(0)22 716 15 55
F +41(0)22 716 15 56
info@ethosfund.ch

Bureau de Zürich :

Gessnerallee 32
8001 Zürich
T +41(0)44 210 02 22
F +41(0)44 210 02 21
info@ethosfund.ch

Ethos publie trimestriellement la newsletter **Ethos Quarterly** dont l'objectif est d'informer sur l'actualité dans le domaine des investissements socialement responsables et de l'actionnariat actif. Cette publication est complétée par **Ethos Investment Focus** qui fait office de rapport de gestion trimestriel des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services. A partir de son site internet, Ethos offre également la possibilité de s'inscrire à un service gratuit de news électroniques dans le domaine des investissements socialement responsables.

3.1.2 CODE DE DÉONTOLOGIE

La Fondation Ethos est membre fondateur et signataire du Code de déontologie de la prévoyance professionnelle suisse.

3.1.3 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ethos est une fondation classique sous la surveillance du Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur.

L'Assemblée générale de la Fondation dispose d'un rôle consultatif. Elle est convoquée au moins une fois par année dans les six mois suivant la fin de l'exercice. Ses compétences sont définies à l'article 11 des statuts de la Fondation. C'est le Conseil de Fondation qui est l'organe suprême.

Au cours de l'exercice 2007, l'Assemblée générale des membres de la Fondation s'est réunie en assemblée ordinaire le 1^{er} juin 2007. A cette occasion, elle a notamment recommandé à l'unanimité au Conseil de fondation d'approuver les comptes 2006. Par ailleurs, elle a recommandé à l'unanimité de réviser la Charte en mettant en évidence les trois axes principaux de l'investissement socialement responsable : Intégrer des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans la gestion, exercer les droits de vote, engager le dialogue avec les sociétés.

L'Assemblée générale a également pris congé de M. Jacques-André Schneider qui, après 10 ans passés au sein d'Ethos dont 9 ans à la Présidence, très chargé par de nouvelles activités, a décidé de remettre ses mandats de Président de la Fondation Ethos et d'Ethos Services. Les deux Conseils et la Direction regrettent vivement cette décision. L'assemblée générale, les membres du Conseil de fondation d'Ethos et du Conseil d'administration d'Ethos Services, ainsi que la Direction et les collaborateurs d'Ethos remercient sincèrement Jacques-André Schneider de son engagement très important pour Ethos depuis sa création.

C'est le Vice-président, Kaspar Müller, qui est désigné pour reprendre la présidence à la fois de la Fondation Ethos et d'Ethos Services. Actif au sein d'Ethos depuis sa création, il en connaît parfaitement ses activités et son fonctionnement. La vice-présidence de la Fondation est confiée à Jacques Zwahlen (Veillon Immobilière, Bussigny), tandis que deux Vice-présidents sont nommés pour Ethos Services : Damien Bianchin (Les Retraites Populaires, Lausanne) sera en tant que 1^{er} vice-président en charge de la partie opérationnelle, et Claude-Victor Comte (CIA, Genève) assurera la 2^{ème} vice-présidence.

3.1.4 CONSEIL DE FONDATION

A. Composition

Les membres du Conseil de fondation sont nommés par cooptation pour des mandats d'une année et sont rééligibles, conformément à l'article 8 des statuts. L'Assemblée générale des membres formule des recommandations à ce sujet. Par ailleurs, les deux institutions fondatrices (CIA - Genève et CPPIC - Genève) disposent d'office d'un représentant au sein du Conseil de fondation.

Conjointement avec le Conseil d'administration d'Ethos Services, le Conseil de fondation a formé un Bureau des Conseils, ainsi que deux commissions, respectivement la Commission gestion et la Commission gouvernement d'entreprise. Le Conseil de fondation est formé des membres suivants:

Jacques-André Schneider ^(a) Président jusqu'au 1.6.2007

Jacques-André Schneider (1952) siège au Conseil de fondation d'Ethos depuis la création de la Fondation en 1997 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse Paritaire de Prévoyance de l'Industrie et de la Construction (CPPIC) à Genève. Conformément à l'article 8, al. 2 des statuts, il n'est pas élu par l'assemblée générale, mais nommé par la CPPIC. Jacques-André Schneider a été Président de la Fondation Ethos de 1998 jusqu'au 1.6.2007. Il a également été Président d'Ethos Services depuis la création de la société en 2000 jusqu'au 30.4.2007.

Jacques-André Schneider est titulaire du brevet d'avocat, d'un Master et d'un Doctorat en droit de l'Université de Genève. Avocat indépendant, il est associé de l'étude genevoise Lachat Harari & Associés depuis 2000. Il est également chargé de cours à l'Université de Lausanne et Président du Conseil de la Caisse de prévoyance des Interprètes de Conférence. Auparavant, Jacques-André Schneider a été membre de la Commission fédérale de la prévoyance professionnelle (1992–2003), membre du Conseil de la Fondation Renaissance PME (1997–1999), Vice-président du Conseil d'administration des Rentes Genevoises (1993–2000). Jacques-André Schneider est auteur de nombreuses publications scientifiques et a

participé à plusieurs Commissions fédérales d'experts dans le domaine de la prévoyance professionnelle.

Kaspar Müller ^{(a) (b) (c)} Vice-président jusqu'au 1.6.2007 Président à partir du 1.6.2007

Kaspar Müller (1952) est membre du Conseil de fondation d'Ethos depuis 1997 et Vice-président du Conseil de fondation depuis 2001. A partir du 1.6.2007, il assure la Présidence du Conseil de fondation d'Ethos et, depuis le 30.4.2007, celle du Conseil d'administration d'Ethos Services.

Kaspar Müller a effectué des études de gestion d'entreprise à l'Université de Bâle, qu'il a terminées en 1979 avec une licence en sciences politiques. De 1980 à 1989, il a travaillé pour la Banque Sarasin & Cie à Bâle, dans les domaines de l'analyse financière, de la planification stratégique et du Corporate Finance. En 1990, il a fondé la compagnie Ellipson AG, une société de conseil spécialisée dans les stratégies durables. Depuis 2004, il est actif en tant qu'expert indépendant et effectue des mandats dans le cadre de Kaspar Müller Consulting. Kaspar Müller est notamment membre de la commission spécialisée RPC (Recommandations relatives à la présentation des comptes, Swiss-GAAP RPC) et président du Conseil d'administration de responsAbility Social Investment Services SA à Zurich. Il est l'auteur de diverses publications consacrées aux marchés financiers, à l'établissement des comptes, au gouvernement d'entreprise ainsi qu'au développement durable. Il participe fréquemment en tant qu'orateur à des manifestations sur ces thèmes.

Jacques Zwahlen ^(a) Vice-président à partir du 1.6.2007

Jacques Zwahlen (1956) est membre du Conseil de fondation d'Ethos depuis 1997 comme représentant la Caisse de pension paritaire de Charles Veillon SA. Depuis l'assemblée générale 2007, il est Vice-président du Conseil de fondation.

Jacques Zwahlen est licencié en droit de l'Université de Lausanne et diplômé de l'Institut universitaire d'études du développement de Genève. Il a dirigé la société Charles Veillon SA de 1994 à 2004. Actuellement, il est

^(a) Membre du Bureau des Conseils

^(b) Membre de la Commission gestion

^(c) Membre de la Commission gouvernement d'entreprise

conseiller en fondations et associations. Jacques Zwahlen est membre de la Commission de placement de la GBUV (Gestion des biens universitaires vaudois). En outre, il a été membre de l'Assemblée Constituante Vaudoise de 1999 à 2002 et du Comité de la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie (CVCI) de 1998 à 2006.

Pierre-André Dumont ^(b)

Pierre-André Dumont (1944) siège au Conseil de fondation d'Ethos depuis la création de la Fondation en 1997 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse de prévoyance des enseignants de l'Instruction publique et des fonctionnaires de l'Administration du canton de Genève (CIA). Conformément à l'article 8, al. 2 des statuts, il n'est pas élu par l'assemblée générale, mais nommé par la CIA.

Pierre-André Dumont, docteur es sciences économiques et sociales, est professeur adjoint à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. En particulier, il donne des cours sur la finance d'entreprise, la finance de marché et les instruments dérivés. Il est auteur de plusieurs ouvrages et de nombreuses publications notamment dans le domaine de la gestion financière, de l'évaluation des obligations, ainsi que de l'évaluation des options sur actions. Pierre-André Dumont est membre du Comité et de diverses commissions de la Caisse de prévoyance CIA.

Peter Gebhardt ^(c)

Peter Gebhardt (1940) a été élu au Conseil de fondation d'Ethos en juin 2006. Auparavant, il a été membre du Conseil d'administration d'Ethos Services en 2005 et du Conseil consultatif de la Fondation Ethos de 2001 à 2004.

Ingénieur diplômé en machines de l'Ecole Polytechnique de Zürich, Peter Gebhardt est également titulaire d'un MBA de l'Université de Stanford (USA). Au cours de sa carrière, il a occupé successivement diverses fonctions au sein du groupe industriel Sulzer. Il a notamment été en charge de la recherche et du développement de Sulzer Rütli, la branche textile du groupe. De 1995 à 2000, il a été responsable du «Corporate Quality and Environment» du groupe Sulzer. Depuis 2001, Peter Gebhardt est

conseiller indépendant en développement durable. Il est membre du Conseil de R.I.O. IMPULS à Lucerne.

Colette Nova

Colette Nova (1961) a été élue au Conseil de fondation en juin 2006 comme représentante de la Caisse de pension de l'Union syndicale suisse. Auparavant, elle a été membre du Conseil consultatif d'Ethos de 1997 à 2006.

Licenciée en droit de l'Université de Genève, Colette Nova a commencé sa carrière comme juriste au sein de l'administration fédérale (OFIAMT). Depuis 1995, elle est secrétaire dirigeante de l'Union Syndicale Suisse (USS) en charge des dossiers liés aux assurances sociales. Colette Nova est représentante de l'USS, notamment au sein du Conseil d'administration du Fonds de compensation de l'AVS et du Conseil de fondation du Fonds de garantie LPP. Elle est également Vice-présidente du Conseil d'administration de la Caisse Nationale d'Accidents, ainsi que membre des commissions fédérales AVS-AI et LPP.

Jean-Rémy Roulet

Jean-Rémy Roulet (1960) siège au Conseil de fondation d'Ethos depuis 2007 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse Paritaire de Prévoyance de l'Industrie et de la Construction (CPPIC) à Genève. Conformément à l'article 8, al. 2 des statuts, il n'est pas élu par l'assemblée générale, mais nommé par la CPPIC.

Licencié HEC de l'Université de Lausanne, Jean-Rémy Roulet occupe depuis 2001 la fonction de Directeur des caisses de compensation et de pension de l'industrie de la construction à Genève. Auparavant, il a occupé différentes fonctions au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève. Actuellement, il est Président du Groupement des Institutions de Prévoyance (GIP) et du Groupement transport et économie. Jean-Rémy Roulet est également membre du Conseil d'administration de l'Office cantonal genevois des assurances sociales et du Conseil d'administration des fonds cantonaux genevois des Allocations familiales et de la Maternité.

^(a) Membre du Bureau des Conseils

^(b) Membre de la Commission gestion

^(c) Membre de la Commission gouvernement d'entreprise

B. Activités du Conseil de fondation

Le tableau ci-dessous fourni les informations suivantes :

- Nombre de séances du Conseil de fondation, du Bureau des Conseils, ainsi que de la Commission gestion et de la Commission gouvernement d'entreprise.
- Participation individuelle aux séances

Participations aux séances

Membres	Conseil de fond.	Bureau	Com. gestion	Com. gov. entr.
Jacques-André Schneider ⁽¹⁾	1	1	-	-
Kaspar Müller	4	3	2	1
Jacques Zwahlen	4	2	-	-
Pierre-André Dumont	4	-	2	-
Peter Gebhardt	4	-	-	1
Colette Nova	1	-	-	-
Jean-Rémy Roulet ⁽²⁾	2	-	-	-
Total de séances	4 ⁽³⁾	3	2	1

(1) Jusqu'au 1.6.2007

(2) A partir du 1.6.2007

(3) Dont une séance tenue conjointement avec le Conseil d'administration d'Ethos Services

Tout au long de l'année, le Conseil de fondation a régulièrement été informé par la Direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle tenue conjointement avec le Conseil d'administration d'Ethos Services, a notamment permis de discuter des critères d'exclusion appliqués aux portefeuilles d'Ethos, ainsi que de l'évolution des produits offerts par Ethos Services.

C. Honoraires du Conseil de fondation

Les honoraires du Conseil de fondation d'Ethos et du Conseil d'administration d'Ethos Services ont été fixés conjointement par les deux instances. Les membres du Conseil de fondation d'Ethos touchent des honoraires de CHF 1'000 par jour de séance à laquelle ils ont participé. Kaspar Müller (Vice-président jusqu'au 1.6.2007 et Président depuis lors) reçoit une indemnité forfaitaire de CHF 8'000 par année.

Honoraires versés en 2007

Pour l'exercice 2007, les membres du Conseil de fondation ont reçu les honoraires suivants :

Honoraires du Conseil de fondation

Membres	Honoraires	
Jacques-André Schneider	CHF	2'000
Kaspar Müller ⁽¹⁾	CHF	8'000
Pierre-André Dumont ⁽²⁾	CHF	5'000
Peter Gebhardt	CHF	4'000
Colette Nova	CHF	1'000
Jean-Rémy Roulet	CHF	1'000
Jacques Zwahlen	CHF	5'000
Total	CHF	26'000

(1) Kaspar Müller a également reçu CHF 75'000 en tant que Président du Conseil d'administration d'Ethos Services.

(2) Les honoraires ont été versés à l'institution dont le membre du Conseil est le représentant.

3.1.5 DIRECTION ET ADMINISTRATION

A. Composition de la Direction

La Direction est composée de trois membres, dont un directeur et un directeur-adjoint.

Dominique Biedermann Directeur

Dominique Biedermann (1958) est le directeur de la Fondation Ethos depuis 1998 et de la société Ethos Services depuis sa création en 2000.

En 1989, Dominique Biedermann a obtenu le titre de docteur es sciences économiques de l'Université de Genève. Sa thèse de doctorat portait sur le comportement des taux d'intérêt réels dans un environnement international en régime de changes flexibles. En 1991, Dominique Biedermann a rejoint la Caisse de prévoyance des enseignants de l'Instruction publique et des fonctionnaires de l'Administration du Canton de Genève (CIA) en tant que directeur-adjoint, puis comme directeur de 1994 à 1998. A ce titre, il a participé en 1997 à la création de la Fondation Ethos dont il a été le premier président jusqu'au mois d'août 1998, puis par la suite le Directeur. Dominique Biedermann est membre de la commission de rédaction suisse-romande des Editions Prévoyance Pro-

fessionnelle et Assurances Sociales à Lucerne. Il est également membre de la commission de contrôle de l'Action de Carême de l'Eglise catholique de Suisse. Dominique Biedermann est régulièrement invité comme Chargé d'enseignement dans le domaine du gouvernement d'entreprise et des investissements socialement responsables, notamment aux Universités de Genève et de Lucerne, à l'IFZ Institut für Finanzdienstleistung à Zoug, ainsi qu'au CERAM European School of Business à Nice.

Jean Laville **Directeur-adjoint**

Jean Laville (1958) occupe la fonction de directeur adjoint de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services depuis 2002.

Jean Laville a obtenu en 1980 une licence en sciences économiques, mention économie politique, de l'Ecole des HEC de Lausanne. Après avoir collaboré à plusieurs programmes de recherche pour le Fonds national suisse de la recherche scientifique, Jean Laville a suivi le programme de doctorat de l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales à Genève. Simultanément, il a assumé des enseignements d'économie politique, d'économie internationale et de finance, en tant qu'assistant au Département d'économie politique de l'Université de Genève. De 1988 à 2002, Jean Laville a occupé la fonction de gérant de fortune à la Banque Pictet & Cie à Genève. En tant que directeur-adjoint du service quantitatif du Département de gestion institutionnelle, il était responsable de la gestion quantitative de grands clients institutionnels. Depuis 1998, Jean Laville a développé le concept de gestion avec des critères de développement durable de la Banque Pictet & Cie et a assuré la gestion de ce type de portefeuilles spécialisés.

Urs Holliger **Membre de la Direction**

Urs Holliger (1951) est membre de la Direction de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services depuis 2006. Il dirige le bureau de représentation d'Ethos à Zürich.

Urs Holliger est titulaire du diplôme d'employé de banque et d'une maturité de type C. Il a également obtenu le diplôme pour la formation et l'encadrement de personnel décerné par l'Institut de psychologie appliquée de Zürich. Finalement, il est au bénéfice du diplôme de formation continue en management de l'Université de Zürich. De

1990 à 1997, Urs Holliger a occupé la fonction de chef de projet au sein de l'unité de formation interne de grandes banques, notamment l'UBS. Puis, de 1997 à 2006, il a été membre de la Direction de la Fondation d'investissement Swisscanto à Zürich. Dans cette fonction, il a notamment été chargé de la distribution, de la communication et du marketing liés aux investissements socialement responsables, aussi bien pour la clientèle institutionnelle du 2^e pilier, que pour la clientèle privée du 3^e pilier.

B. Fonctionnement de l'administration

L'administration de la Fondation Ethos est assurée, sur mandat, par le secrétariat d'Ethos Services. La Fondation Ethos lui verse CHF 16'000 par année pour les frais administratifs et CHF 8'000 pour les frais de loyer. Par ailleurs, Ethos Services a le droit d'utiliser la marque « Ethos » contre un montant forfaitaire de CHF 50'000 par année.

3.1.6 PARTICIPATIONS

La Fondation Ethos possède la totalité de la société Ethos Services dont le siège est à Genève (voir 3.2 ci-dessous). De ce fait, le rapport annuel de la Fondation Ethos comprend non seulement ses propres comptes, mais également les comptes d'Ethos Services, ainsi que les comptes consolidés du Groupe.

La société Ethos Services a été créée en juin 2000. Elle assure l'ensemble des activités d'investissement et de conseil du groupe Ethos. Ethos Services est spécialisée dans le domaine des investissements socialement responsables (ISR). Elle offre des fonds et des mandats gérés avec des critères de développement durable, un service d'analyse des assemblées générales d'actionnaires et d'assistance pour l'exercice des droits de vote, ainsi qu'un programme de dialogue avec les entreprises.

Ethos Services intègre dans toutes ses activités le concept de développement durable et les principes de la Charte de la Fondation Ethos. Ses prestations s'adressent à la fois à des clients institutionnels et privés, suisses et étrangers.

3.1.7 ORGANE DE RÉVISION

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de sa société Ethos Services, ainsi que des comptes consolidés est assurée par PricewaterhouseCoopers à Genève.

L'organe de révision a un mandat annuel. En 2007, les honoraires de révision se sont montés à CHF 4'000 pour les comptes de la Fondation, à CHF 11'000 pour les comptes d'Ethos Services et à CHF 2'000 pour les comptes consolidés.

PricewaterhouseCoopers a également assuré le mandat de contrôler l'application par Ethos du Code de déontologie dans le domaine de la prévoyance professionnelle (CHF 2'000 d'honoraires), ainsi que l'assujettissement d'Ethos Services à la Loi sur le blanchiment d'argent - LBA (CHF 2'000 d'honoraires).

3.2 ETHOS SERVICES

3.2.1 POLITIQUE D'INFORMATION

La société Ethos Services a une politique d'information transparente. Les différents documents officiels sont disponibles en français et en allemand sur son site internet www.ethosfund.ch, ainsi que sur demande auprès de son secrétariat domicilié à l'adresse suivante:

Siège :

2 Place Cornavin
Case postale, 1211 Genève 1
T +41(0)22 716 15 55
F +41(0)22 716 15 56
info@ethosfund.ch

Bureau de Zürich :

Gessnerallee 32
8001 Zürich
T +41(0)44 210 02 22
F +41(0)44 210 02 21
info@ethosfund.ch

Ethos publie trimestriellement la newsletter **Ethos Quarterly** dont l'objectif est d'informer sur l'actualité dans le domaine des investissements socialement responsables et de l'actionnariat actif. Cette nouvelle publication est complétée par **Ethos Investment Focus** qui fait office de rapport de gestion trimestriel des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services. A partir de son site internet, Ethos offre également la possibilité de s'inscrire à un service gratuit de news électroniques dans le domaine des investissements socialement responsables.

Les segments du fonds de placement institutionnel Ethos, ainsi que le fonds de placement Pictet-Ethos (CH)

Swiss Sustainable Equities sont évalués quotidiennement. Les cours sont publiés sur le site internet www.ethosfund.ch, ainsi que dans les quotidiens « Le Temps » et « Neue Zürcher Zeitung ».

3.2.2 RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Ethos Services s'engage à mener l'ensemble de ses activités en prenant en compte sa responsabilité environnementale et sociale.

A. Responsabilité environnementale

Conscient que les déplacements de ses collaborateurs constituent une grande part de son impact environnemental, Ethos Services a pris les diverses mesures suivantes :

- Sauf situation exceptionnelle, l'ensemble des déplacements professionnels des collaborateurs en Suisse s'effectuent en transports publics.
- Tous les vols font l'objet d'une compensation totale des émissions de CO₂ par le biais d'achat de certificats auprès de la fondation Myclimate.
- Depuis 2008, Ethos Services rembourse à ses collaborateurs l'abonnement annuel aux Transports Publics Genevois dans le but de les encourager à utiliser les transports publics pour se rendre à leur travail.

Parallèlement, depuis sa création Ethos Services a pris diverses mesures en matière d'écologie de bureau. Ainsi, par exemple l'ensemble des publications se font sur du papier recyclé entièrement à base de vieux papier.

B. Responsabilité sociale

Ethos Services est spécialement attentive aux conditions de travail de ses collaborateurs. En particulier, la formation permanente est activement encouragée. Dans la mesure du possible, les fournisseurs locaux sont favorisés. Ethos Services ne fait pas de philanthropie, de mécénat ou de sponsoring.

Par contre, Ethos Services contribue régulièrement à la formation et l'encadrement d'étudiants dans le cadre de recherches menées dans les domaines de spécialisation d'Ethos. Par ailleurs, plusieurs stagiaires sont engagés

chaque printemps dans le cadre des analyses liées aux assemblées générales d'actionnaires.

3.2.3 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'assemblée générale ordinaire d'Ethos Services a eu lieu le 30.4.2007. Les comptes, le rapport annuel et la décharge du Conseil d'administration ont été acceptés.

L'assemblée générale a également pris congé de M. Jacques-André Schneider qui, après 10 ans passés au sein d'Ethos dont 9 ans à la Présidence, très chargé par de nouvelles activités, a décidé de remettre ses mandats de Président de la Fondation Ethos et d'Ethos Services (voir point 3.1.2 ci-dessus).

Les 5 autres membres du Conseil ont été réélus pour un mandat d'une année. C'est le Vice-président, Kaspar Müller, qui a été désigné pour reprendre la présidence, tandis que deux Vice-présidents ont été nommés: Damien Bianchin (Les Retraites Populaires, Lausanne) sera en tant que 1^{er} vice-président en charge de la partie opérationnelle, et Claude-Victor Comte (CIA, Genève) assurera la 2^{ème} vice-présidence.

Le Conseil d'administration a convoqué une assemblée générale extraordinaire le 9.11.2007 dans le but de procéder à une élection complémentaire au Conseil de fondation pour remplacer Jacques-André Schneider. Sur proposition du Conseil d'administration, l'assemblée générale a élu Mme Monika Roth, avocate à Bâle et professeure à la Fachhochschule Zentralschweiz, comme membre du Conseil d'administration.

3.2.4 CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. Composition

Les membres du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale pour des mandats d'une année, renouvelables. Conjointement avec le Conseil de fondation d'Ethos, le Conseil d'administration a formé un Bureau des Conseils, ainsi que deux commissions, respecti-

vement la Commission gestion et la Commission gouvernement d'entreprise. Le Conseil d'administration est formé des membres suivants:

Jacques-André Schneider ^(a)
Président jusqu'au 30.4.2007

Voir curriculum vitae ci-dessus sous 3.1.4

Kaspar Müller ^{(a) (b) (c)}
Vice-président jusqu'au 30.4.2007
Président à partir du 30.4.2007

Voir curriculum vitae ci-dessus sous 3.1.4

Damien Bianchin ^{(a) (b)}
1^{er} Vice-président à partir du 30.4.2007

Damien Bianchin (1959) a été élu au Conseil d'administration d'Ethos Services en 2006 comme directeur des Retraites Populaires à Lausanne. Depuis l'assemblée générale 2007, il est le 1^{er} Vice-président du Conseil d'administration. Auparavant, il a été membre du Conseil de fondation d'Ethos de 2002 à mai 2006.

Damien Bianchin est titulaire d'une licence HEC mention économie politique et d'un diplôme post grade en économie politique de l'Université de Lausanne. Il a occupé diverses fonctions dans le domaine de la gestion institutionnelle auprès de la SBS et de la Banque Cantonale Vaudoise avant de rejoindre en 1996 la division financière des Retraites Populaires. De 1996 à 2000, il a été responsable du service des titres et depuis 2000 il assure la fonction de directeur, responsable de la division financière et membre de la direction des Retraites Populaires. Damien Bianchin est notamment membre de la Commission de placement de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) et du Groupement des institutions de prévoyance (GIP).

^(a) Membre du Bureau des Conseils

^(b) Membre de la Commission gestion

^(c) Membre de la Commission gouvernement d'entreprise

Claude-Victor Comte**2^{ème} Vice-président à partir du 30.4.2007**

Claude-Victor Comte (1946) a été élu au Conseil d'administration d'Ethos Services en 2006 comme directeur de la Caisse de prévoyance des enseignants de l'Instruction publique et des fonctionnaires de l'Administration du canton de Genève (CIA). Depuis l'assemblée générale 2007, il est le 2^{ème} Vice-président du Conseil d'administration. Auparavant, il a été membre du Conseil de fondation d'Ethos de 1999 à mai 2006.

Licencié en droit de l'Université de Genève, Claude-Victor Comte est Directeur de la Caisse de prévoyance CIA depuis 1998. Auparavant, il a occupé diverses fonctions au sein de l'Administration du Canton de Genève, en particulier celle de directeur général adjoint de l'action sociale au sein du Département de l'Action sociale et de la santé publique. Claude-Victor Comte est notamment Vice-président du Conseil d'administration des Rentes Genevoises et membre du Conseil de fondation de la Caisse de retraite de l'Orchestre de la Suisse-romande. Il est également Vice-président de la Commission «caisses publiques» de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP). En 2006, il a été nommé par le Conseil fédéral membre de la Commission fédérale d'experts pour le financement des caisses publiques.

Heinz Achermann ^(c)

Heinz Achermann (1962) a été membre du Conseil de fondation d'Ethos de 1999 à mai 2006 comme représentant de la Caisse de pension de Lucerne. Il a été élu au Conseil d'administration d'Ethos Services à l'assemblée générale 2006.

Heinz Achermann a suivi des études à la Höhere Wirtschafts- und Verwaltungsschule (HWV, Hautes études commerciales et administratives) à Horw, avec une spécialisation en comptabilité. Depuis 2002, il est en charge des investissements de la Caisse de pension de Lucerne. De 1994 à 1999, il exerçait la même fonction à la Caisse de pension du Canton de Lucerne (KPK). Le 1er janvier 2000, cette dernière a fusionné avec la caisse de pension des enseignants du Canton de Lucerne. Avant de rejoindre

la KPK, Heinz Achermann travaillait comme conseiller en gestion d'entreprise (comptabilité et controlling) et comme réviseur auprès de la fiduciaire Visura Treuhand à Lucerne.

Monika Roth**à partir de novembre 2007**

Monika Roth (1951) a été élue comme membre indépendant au Conseil d'administration d'Ethos Services en 2007.

Monika Roth est docteur en droit de l'Université de Bâle et avocate, ainsi que Professeure à la Fachhochschule Zentralschweiz et responsable du DAS Compliance Management de l'Institut für Finanzdienstleistungen à Zoug. Depuis 1998, Monika Roth est partenaire du cabinet d'avocat *roth schwarz roth* et de la société de consultants Roth The Matchmakers à Bâle. Elle est également juge du canton de Bâle Campagne, d'une part pour les affaires fiscales, et d'autre part pour les dossiers de criminalité économique. Parallèlement, elle assure aussi la présidence du conseil d'administration de la société Adnovis à Bâle, une société de gestion de fortune indépendante. Par ailleurs, Monika Roth est auteur de plusieurs ouvrages de référence dans le domaine du gouvernement d'entreprise, de la compliance et du droit bancaire.

René Sieber ^(b)

René Sieber (1955) a été élu en 2002 comme membre indépendant du Conseil d'administration d'Ethos Services.

René Sieber est docteur en sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. Il est directeur-fondateur et président de Dynagest SA, une société de gestion de fortune spécialisée dans la gestion obligataire et la gestion quantitative, créée en 1993. Auparavant, il a été en charge dès 1987 de l'analyse macroéconomique et de la stratégie de placement obligataire auprès d'Unigestion SA où il a aussi assumé dès 1990 la responsabilité du service des comptes institutionnels. Actuellement, René Sieber est aussi Vice-président du conseil d'administra-

^(a) Membre du Bureau des Conseils

^(b) Membre de la Commission gestion

^(c) Membre de la Commission gouvernement d'entreprise

tion de Portailprivé SA, une société de gestion fortune indépendante. Il est également Chargé de cours en finances à HEC-Université de Genève et auprès du Centre de Formation des Professionnels de l'investissement (CFPI).

B. Activités du Conseil d'administration

Le tableau ci-dessous fournit les informations suivantes :

- Nombre de séances du Conseil d'administration, du Bureau des Conseils, ainsi que de la Commission gestion et de la Commission gouvernement d'entreprise.
- Participation individuelle aux séances

Participations aux séances

Membres	Conseil d'admin.	Bureau	Com. gestion	Com. gov. entr.
Jacques-André Schneider ⁽¹⁾	1	1	-	-
Kaspar Müller	5	3	2	1
Damien Bianchin	5	2	2	-
Claude-Victor Comte	3	-	-	-
Heinz Achermann	5	-	-	1
Monika Roth ⁽²⁾	1	-	-	-
René Sieber	5	-	2	-
Total	5 ⁽³⁾	3	2	1

(1) Jusqu'au 30.4.2007

(2) A partir du 9.11.2007

(3) Dont une séance tenue conjointement avec le Conseil de Fondation d'Ethos

Tout au long de l'année, le Conseil d'administration a régulièrement été informé par la Direction de l'évolution des activités de la société.

La séance stratégique annuelle tenue conjointement avec le Conseil de fondation d'Ethos a notamment permis de discuter des critères d'exclusion appliqués aux portefeuilles d'Ethos, ainsi que de l'évolution des produits offerts par Ethos Services.

C. Honoraires du Conseil d'administration

Les honoraires du Conseil d'administration d'Ethos Services et du Conseil de fondation d'Ethos ont été fixés conjointement par les deux instances. Les membres du Conseil d'administration d'Ethos Services touchent une indemnité annuelle de base de CHF 6'000 et des honorai-

res de CHF 1'000 par jour de séance à laquelle ils ont participé. Kaspar Müller (Vice-président jusqu'au 30.4.2007 et Président depuis lors) reçoit une indemnité forfaitaire de CHF 75'000 par année pour un taux d'activité d'environ un tiers de plein-temps.

Honoraires versés en 2007

Pour l'exercice 2007, les membres du Conseil d'administration ont reçu les honoraires suivants :

Honoraires du Conseil d'administration

Membres	Honoraires
Jacques-André Schneider	CHF 7'000
Kaspar Müller ⁽¹⁾	CHF 75'000
Damien Bianchin	CHF 12'000
Claude-Victor Comte ⁽²⁾	CHF 8'000
Heinz Achermann	CHF 11'000
Monika Roth	CHF 2'000
René Sieber	CHF 11'000
Total	CHF 126'000

(1) Kaspar Müller a également reçu CHF 8'000 en tant que Président du Conseil de Fondation d'Ethos.

(2) Jusqu'au 30.6.2007, les honoraires ont été versés à l'institution dont le membre du Conseil est le représentant.

3.2.5 DIRECTION ET ADMINISTRATION

La Direction d'Ethos Services est composée de la même manière que pour la Fondation Ethos (voir 3.1.5).

La Direction assure la responsabilité de l'administration d'Ethos Services. Au 31.12.2007, la société occupait 12 collaboratrices et collaborateurs (3 femmes et 9 hommes) pour 10.9 postes de travail (9 personnes et 8.4 postes au 31.12.2006). Pendant la période des assemblées générales d'actionnaires, trois stagiaires ont été engagés pour renforcer l'équipe corporate governance.

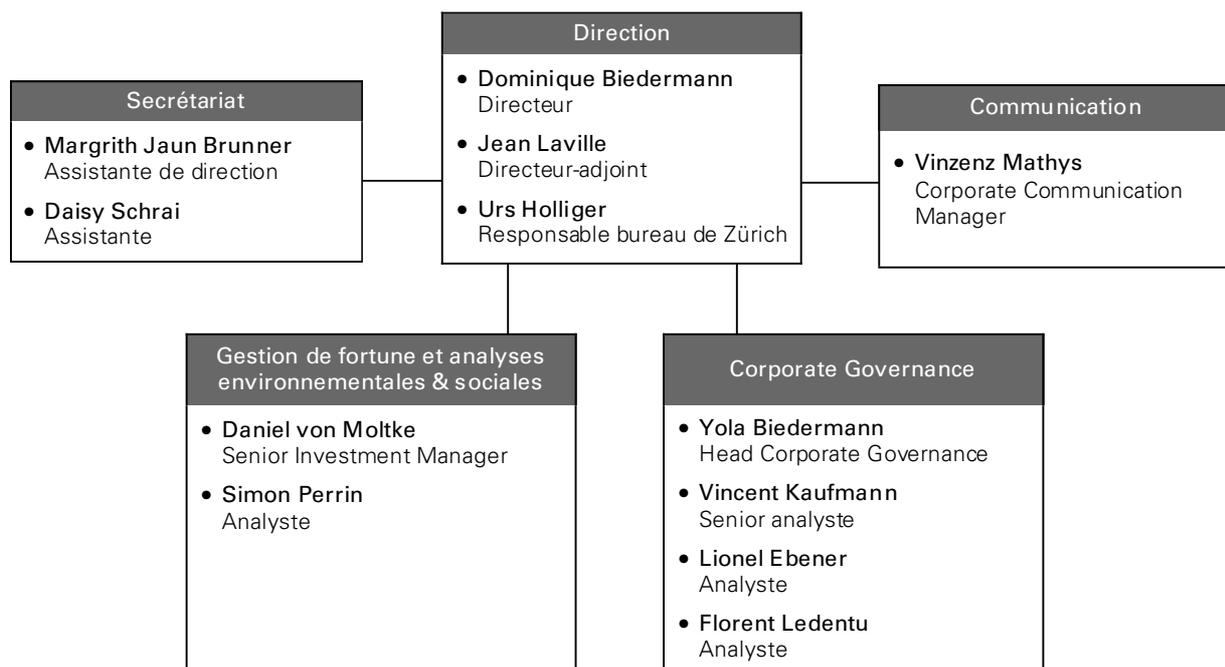
Le Conseil d'administration fixe l'enveloppe globale des traitements des collaborateurs, ainsi que la rémunération des membres de la Direction. Pour l'exercice 2007, le montant des traitements versés par Ethos Services s'est élevé à CHF 1'487'904. Le Directeur est la personne la mieux rémunérée. En 2007, il a reçu une rémunération fixe de CHF 298'015 (+0.6% par rapport à 2006). Il a également obtenu une prime de CHF 24'835 au vu d'un engagement personnel très important et d'un résultat bénéficiaire des comptes consolidés. L'échelle des trai-

tements (hors stagiaires) appliquait un ratio de 2.7 entre la rémunération du Directeur et la moyenne des salaires des autres personnes.

suisse (2000), ainsi que les Principes de conduite éthique de l'Association of Certified International Investment Analysts (2005).

Tous les collaborateurs se sont engagés à respecter le Code de déontologie de la prévoyance professionnelle

Organigramme du secrétariat (31.12.2007)



3.2.6 ORGANE DE RÉVISION

La révision des comptes d’Ethos Services, ainsi que ceux de la Fondation Ethos, est assurée par PricewaterhouseCoopers à Genève. L’organe de révision a un mandat annuel. En 2007, les honoraires de révision se sont montés à CHF 11'000 pour les comptes d’Ethos Services, à CHF 4'000 pour les comptes de la Fondation et à CHF 2'000 pour les comptes consolidés.

PricewaterhouseCoopers a également assuré le mandat de contrôler l’application par Ethos du Code de déontologie dans le domaine de la prévoyance professionnelle (CHF 2'000 d’honoraires), ainsi que l’assujettissement d’Ethos Services à la Loi sur le blanchiment d’argent - LBA (CHF 2'000 d’honoraires).

4. RÉSULTATS 2007

4.1 COMPTES DE LA FONDATION ETHOS

Le total du bilan s'est élevé à CHF 1'473'003 au 31.12.2007, quasiment inchangée par rapport à l'année précédente (CHF 1'460'755). Il est à relever que la réserve générale s'élève à CHF 1'300'000, dont CHF 1'000'000 sont immobilisés dans le capital de la société Ethos Services.

L'exercice 2007 dégage un **bénéfice de CHF 29'822**. Ce résultat est obtenu après dissolution de la provision de CHF 50'000 qui avait été constituée pour financer l'Ethos Day (10ème anniversaire). Il est également à relever qu'en 2007, la Fondation Ethos a reçu pour la première fois un dividende (CHF 120'000) de sa société Ethos Services.

Le bénéfice de l'exercice est reporté à nouveau. Le résultat se présente donc ainsi :

Répartition du bénéfice		
Bénéfice de l'exercice 2007	CHF	29'822
Report de l'exercice précédent	CHF	31'544
Report compte à nouveau	CHF	61'366

4.2 COMPTES D'ETHOS SERVICES

Le total du bilan s'est élevé à CHF 2'485'029 au 31.12.2007, contre CHF 1'991'301 à fin 2006 (+20%). Le poste « Débiteurs » correspond aux frais de gestion et aux honoraires des services de gouvernement d'entreprise du 4ème trimestre 2007 qui sont dus, mais qui n'ont été versés qu'en janvier 2008.

L'exercice 2007 dégage un **bénéfice de CHF 424'344**, contre CHF 337'318 en 2006 (+20.5%).

L'origine des revenus se présente comme suit :

Origine des revenus	
85%	Commissions de gestion (fonds et mandats)
13%	Honoraires mandats de conseil
2%	Autres revenus

La décomposition des charges est la suivante :

Décomposition des charges	
65%	Traitements et charges sociales
5%	Organes
7%	Consultants
23%	Frais administratifs

L'Assemblée générale d'Ethos Services du 28.4.2008 a décidé de la répartition suivante du résultat :

Répartition du bénéfice		
Bénéfice de l'exercice 2007	CHF	424'344
Report de l'exercice précédent	CHF	201'736
Total à disposition	CHF	626'080
Attribution à la réserve générale	CHF	100'000
Dividende à la Fondation Ethos	CHF	120'000
Report compte à nouveau	CHF	406'080

Après attribution, la réserve générale d'Ethos Services s'élève ainsi à CHF 350'000. Le capital de la société se monte, quant à lui, à CHF 1'000'000.

4.3 COMPTES CONSOLIDÉS

La somme de bilan consolidée entre la Fondation Ethos et Ethos Services s'élève au 31.12.2007 à CHF 2'861'244 en croissance de 18% par rapport à l'année précédente (CHF 2'432'422).

L'exercice 2007 dégage un **bénéfice consolidé de CHF 334'166**, contre CHF 199'270 en 2006 (+40.4%).

5. RAPPORTS DE L'ORGANE DE RÉVISION

5.1 COMPTES DE LA FONDATION ETHOS

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation d'Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement et annexe figurant aux pages 24 à 27) d'Ethos - Fondation suisse pour un développement durable pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et au règlement.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Christophe Pernellet Omar Grossi
Réviseur responsable

Genève, le 19 mars 2008

5.2 COMPTES D'ETHOS SERVICES

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires d'Ethos Services SA, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe figurant aux pages 28 à 31) d'Ethos Services SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Christophe Pernellet Omar Grossi
Réviseur responsable

Genève, le 19 mars 2008

5.3 COMPTES CONSOLIDÉS

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation d'Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels consolidés (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement et annexe figurant aux pages 32 à 35) d'Ethos - Fondation suisse pour un développement durable pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et au règlement.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Christophe Pernellet Omar Grossi
Réviseur responsable

Genève, le 19 mars 2008

5.4 RESPECT DU CODE DE DÉONTOLOGIE DE LA PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Rapport de l'organe de contrôle concernant le premier contrôle effectué au mois de février 2008 conformément à l'art. 11 du Code de déontologie dans le domaine de la prévoyance professionnelle au Conseil de fondation d'Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, Genève

En qualité d'organe de contrôle de votre fondation, nous avons procédé à des contrôles formels en nous basant sur les dispositions de l'art. 11 du Code.

Le décret, l'exécution et le suivi des mesures exigées par le Code incombent au Conseil de fondation. Notre tâche consiste uniquement à vérifier si les mesures exigées par le Code ont été prises et exécutées. Une appréciation de l'opportunité et de l'adéquation de ces mesures ne fait pas l'objet du présent mandat.

Notre contrôle a été effectué selon les principes reconnus par la profession en Suisse comme applicables au présent mandat et qui stipulent qu'un contrôle doit être planifié et exécuté de manière à ce que les lacunes manifestes dans le décret et l'exécution des mesures exigées par le Code puissent être repérées avec une certitude suffisante. Nous avons vérifié les dispositions exposées par la mandante et leur respect par des contrôles par sondages. Nous estimons que notre contrôle constitue une base suffisante pour former une opinion.

Conformément à nos vérifications, les mesures exigées par le Code ont été prises et exécutées.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Christophe Pernellet Philippe Lienhard
Réviseur responsable

Genève, le 7 février 2008

B. COMPTES

6. COMPTES DE LA FONDATION ETHOS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2007

	2007	2006
	CHF	CHF
ACTIF		
Liquidités	232'345.25	312'548.66
Débiteurs	42'737.18	2'221.99
C/c Ethos Services SA	71'420.70	19'634.80
Actif circulant	346'503.13	334'405.45
Participations et titres à long terme	1'126'500.07	1'126'350.22
Actif immobilisé	1'126'500.07	1'126'350.22
TOTAL DE L'ACTIF	1'473'003.20	1'460'755.67
PASSIF		
Créanciers et passifs transitoires	36'268.55	29'211.45
C/c Ethos Services SA	25'368.00	0.00
Provision 10 ^{ème} anniversaire	0.00	50'000.00
Fonds étrangers	61'636.55	79'211.45
Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
Réserve générale	1'300'000.00	1'300'000.00
Résultat au bilan	61'366.65	31'544.22
Fonds propres	1'411'366.65	1'381'544.22
TOTAL DU PASSIF	1'473'003.20	1'460'755.67

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 2007

	2007	2006
	CHF	CHF
PRODUITS		
Produits sur participations et titres	121'699.45	6'427.77
Autres revenus	50'518.36	50'308.78
TOTAL DES PRODUITS	172'217.81	56'736.55
CHARGES		
Salaires et charges sociales	0.00	752.20
Organes	42'396.25	97'993.60
Consultants	1'743.60	14'133.30
Frais administratifs	147'755.53	76'206.27
Dissolution provision 10 ^{ème} anniversaire	(50'000.00)	0.00
TOTAL DES CHARGES	141'895.38	189'085.37
Résultat avant impôts	30'322.43	(132'348.82)
Impôts de l'exercice	500.00	5'700.00
Résultat de la période	29'822.43	(138'048.82)
Report de l'exercice précédent	31'544.22	169'593.04
RÉSULTAT AU BILAN	61'366.65	31'544.22

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2007

	2007	2006
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	29'822.43	(138'048.82)
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participations	(120'000.00)	0.00
Revenus sur titres	(1'381.07)	(1'093.65)
Variations sans incidence sur les liquidités		
Variation nette provisions diverses	(50'000.00)	0.00
Variation provision sur participations et titres à long terme	0.00	(44.95)
Résultat sur vente de titres	(318.38)	(5'289.17)
	<u>(141'877.02)</u>	<u>(144'476.59)</u>
Variations de l'actif circulant net		
Augmentation des débiteurs	(40'515.19)	(474.79)
Diminution c/c Ethos Services SA	(26'417.90)	(26'835.36)
Diminution des actifs transitoires	0.00	14'715.15
Augmentation/(diminution) des créanciers et passifs transitoires	7'057.10	(190'867.90)
Diminution des rabais à reverser	0.00	(847'995.75)
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	<u>(201'753.01)</u>	<u>(1'195'935.24)</u>
Diminution du dépôt de garantie	0.00	1'093.70
Cession immobilisation corporelle	0.00	20'698.90
Acquisition de titres	(12'256.80)	(79'945.15)
Cession de titres	12'425.33	209'148.25
Revenus sur participations	120'000.00	0.00
Revenus sur titres	1'381.07	1'093.65
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	<u>121'549.60</u>	<u>152'089.35</u>
Flux de fonds provenant de l'activité financière	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
Diminution des liquidités	<u>(80'203.41)</u>	<u>(1'043'845.89)</u>
Liquidités en début d'exercice	312'548.66	1'356'394.55
Liquidités en fin d'exercice	232'345.25	312'548.66
Diminution des liquidités	(80'203.41)	(1'043'845.89)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2007

1. Participations et titres à long terme

A l'actif du bilan 2007, la rubrique « Participations et titres à long terme » comprend :

- CHF 1'000'000 : Participation dans la société Ethos Services (totalité du capital), dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables.
- CHF 126'500.07 : Portefeuille de titres détenus à long terme.

PROPOSITION DU CONSEIL DE FONDATION RELATIVE À L'EMPLOI DU RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2007

	2007	2006
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	29'822.43	(138'048.82)
Report de l'exercice précédent	31'544.22	169'593.04
Résultat au bilan	61'366.65	31'544.22
Attribution à la réserve générale	0.00	0.00
Report du solde sur nouvel exercice	61'366.65	31'544.22
Résultat au bilan	61'366.65	31'544.22

7. COMPTES D'ETHOS SERVICES

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2007

	2007	2006
	CHF	CHF
ACTIF		
Liquidités	99'545.20	100'227.30
Placements en banque à terme	1'200'000.00	700'000.00
Débiteurs	1'101'743.76	937'327.75
C/c Ethos Fondation	25'368.00	0.00
Actifs transitoires	27'840.95	15'526.75
Actif circulant	2'454'497.91	1'753'081.80
Dépôts de garantie	22'090.10	22'028.30
Titres à long terme	0.00	204'962.90
Mobilier et installations	8'441.25	11'228.05
Actif immobilisé	30'531.35	238'219.25
TOTAL DE L'ACTIF	2'485'029.26	1'991'301.05
PASSIF		
Créanciers et passifs transitoires	487'528.34	349'930.24
C/c Ethos Fondation	71'420.70	19'634.80
Provision pour développements informatiques	50'000.00	50'000.00
Fonds étrangers	608'949.04	419'565.04
Capital-actions	1'000'000.00	1'000'000.00
Réserve générale	250'000.00	150'000.00
Résultat au bilan	626'080.22	421'736.01
Fonds propres	1'876'080.22	1'571'736.01
TOTAL DU PASSIF	2'485'029.26	1'991'301.05

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 2007

	2007	2006
	CHF	CHF
PRODUITS		
Commissions de gestion brutes	3'229'323.94	2'560'148.73
./. Prestations mandats de gestion	(349'840.00)	(238'826.02)
Commissions de gestion nettes	2'879'483.94	2'321'322.71
Honoraires mandats de conseil	439'061.11	409'697.86
Autres revenus	72'640.66	46'474.66
TOTAL DES PRODUITS	3'391'185.71	2'777'495.23
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1'826'591.60	1'521'916.45
Organes	145'204.80	59'777.85
Consultants	198'943.24	198'980.10
Frais administratifs	641'766.56	679'032.99
Dotation provision	0.00	(100'000.00)
TOTAL DES CHARGES	2'812'506.20	2'359'707.39
Résultat avant impôts	578'679.51	417'787.84
Impôts exercice précédent	5'005.30	(4'201.15)
Impôts de l'exercice	149'330.00	84'670.00
Résultat de la période	424'344.21	337'318.99
Report de l'exercice précédent	201'736.01	84'417.02
RÉSULTAT AU BILAN	626'080.22	421'736.01

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2007

	2007	2006
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	424'344.21	337'318.99
Variations sans incidence sur les liquidités		
Variation nette provisions diverses	0.00	(100'000.00)
Résultat sur vente de titres	(7'527.10)	0.00
Amortissements	19'667.30	14'872.30
	<u>436'484.41</u>	<u>252'191.29</u>
Variations de l'actif circulant net		
Augmentation des débiteurs	(164'416.01)	(489'836.91)
(Diminution)/augmentation des actifs transitoires	(12'314.20)	4'374.20
Augmentation des créanciers et passifs transitoires	137'598.10	154'197.09
Augmentation du c/c Ethos Fondation	26'417.90	26'835.36
Diminution des rabais à reverser	0.00	(59'236.98)
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	<u>423'770.20</u>	<u>(111'475.95)</u>
Placements en banque à terme	(500'000.00)	(700'000.00)
Augmentation du dépôt de garantie	(61.80)	(54.80)
Cession/(acquisition) de titres	212'490.00	(204'962.90)
Acquisition immobilisation corporelle	(16'880.50)	(26'100.35)
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	<u>(304'452.30)</u>	<u>(931'118.05)</u>
Distribution du dividende	(120'000.00)	0.00
Flux de fonds provenant de l'activité financière	<u>(120'000.00)</u>	<u>0.00</u>
Diminution des liquidités	<u>(682.10)</u>	<u>(1'042'594.00)</u>
Liquidités en début d'exercice	100'227.30	1'142'821.30
Liquidités en fin d'exercice	99'545.20	100'227.30
Diminution des liquidités	(682.10)	(1'042'594.00)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2007

1. Cautionnement, obligation de garantie et leasing

- Ethos Services a accordé une garantie bancaire pour loyer de CHF 21'000 (2006 : CHF 21'000).
- Engagement pour leasing photocopieuses : CHF 36'396 (2006 : CHF 0).

2. Dette

Dette en faveur d'institution de prévoyance 2007 : CHF 20'220.70 (2006 : CHF 14'455.80).

3. Amortissements

L'amortissement des installations informatiques et du matériel de bureau est effectué sur deux ans.

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVE À L'EMPLOI DU RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2007

	2007	2006
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	424'344.21	337'318.99
Report de l'exercice précédent	201'736.01	84'417.02
Résultat au bilan	626'080.22	421'736.01
Attribution à la réserve générale	100'000.00	100'000.00
Dividende	120'000.00	120'000.00
Report du solde sur le nouvel exercice	406'080.22	201'736.01
Résultat au bilan	626'080.22	421'736.01

8. COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2007

	2007	2006
	CHF	CHF
ACTIF		
Liquidités	331'890.45	412'775.96
Placements en banque à terme	1'200'000.00	700'000.00
Débiteurs	1'144'480.94	939'549.74
Actifs transitoires	27'840.95	15'526.75
Actif circulant	2'704'212.34	2'067'852.45
Dépôt de garantie	22'090.10	22'028.30
Participations et titres à long terme	126'500.07	331'313.12
Mobilier et installations	8'441.25	11'228.05
Actif immobilisé	157'031.42	364'569.47
TOTAL DE L'ACTIF	2'861'243.76	2'432'421.92
PASSIF		
Créanciers et passifs transitoires	523'796.89	379'141.69
Provision développements informatiques	50'000.00	50'000.00
Provision 10 ^{ème} anniversaire	0.00	50'000.00
Fonds étrangers	573'796.89	479'141.69
Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
Réserve générale	1'550'000.00	1'450'000.00
Résultat au bilan	687'446.87	453'280.23
Fonds propres	2'287'446.87	1'953'280.23
TOTAL DU PASSIF	2'861'243.76	2'432'421.92

COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2007

	2007	2006
	CHF	CHF
PRODUITS		
Commissions de gestion brutes	3'229'323.94	2'560'148.73
./. Rabais selon barèmes et prestations de tiers	(349'840.00)	(238'826.02)
Commissions et honoraires nets	2'879'483.94	2'321'322.71
Honoraires mandats de conseil	439'061.11	409'697.86
Autres revenus	49'490.47	27'843.21
TOTAL DES PRODUITS	3'368'035.52	2'758'863.78
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1'826'591.60	1'522'668.65
Organes	187'601.05	157'771.45
Consultants	200'686.84	213'113.40
Frais administratifs	714'154.09	679'871.26
Variation nette des provisions	(50'000.00)	(100'000.00)
TOTAL DES CHARGES	2'879'033.58	2'473'424.76
Résultat avant impôts	489'001.94	285'439.02
Impôts exercice précédent	5'005.30	(4'201.15)
Impôts de l'exercice	149'830.00	90'370.00
Résultat de la période	334'166.64	199'270.17
Report de l'exercice précédent	353'280.23	254'010.06
RÉSULTAT AU BILAN	687'446.87	453'280.23

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2007

	2007	2006
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	334'166.64	199'270.17
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur titres	(1'381.07)	(1'093.65)
Variations sans incidence sur les liquidités		
Variation nette provisions diverses	(50'000.00)	(100'000.00)
Variation provision sur participations et titres à long terme	0.00	(44.95)
Résultat sur vente de titres	(7'845.48)	(5'289.17)
Amortissements	19'667.30	14'872.30
	<u>294'607.39</u>	<u>107'714.70</u>
Variations de l'actif circulant net		
Augmentation débiteurs	(204'931.20)	(490'311.70)
(Augmentation)/diminution actifs transitoires	(12'314.20)	19'089.35
Augmentation/(diminution) créanciers et passifs transitoires	144'655.20	(36'670.81)
Diminution rabais à reverser	0.00	(907'232.73)
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	<u>222'017.19</u>	<u>(1'307'411.19)</u>
Placements en banque à terme	(500'000.00)	(700'000.00)
Variation dépôt de garantie	(61.80)	1'038.90
Acquisition immobilisation corporelle	(16'880.50)	(26'100.35)
Cession immobilisation corporelle	0.00	20'698.90
Acquisition de titres	(12'256.80)	(284'908.05)
Cession de titres	224'915.33	209'148.25
Revenus sur titres	1'381.07	1'093.65
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	<u>(302'902.70)</u>	<u>(779'028.70)</u>
Flux de fonds provenant de l'activité financière	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
Diminution des liquidités	<u>(80'885.51)</u>	<u>(2'086'439.89)</u>
Liquidités en début d'exercice	412'775.96	2'499'215.85
Liquidités en fin d'exercice	331'890.45	412'775.96
Diminution des liquidités	(80'885.51)	(2'086'439.89)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2007

1. Principe et périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend la participation dans la société Ethos Services, Genève, au capital actions de CHF 1'000'000, créée le 16 juin 2000, détenue à 100% par Ethos - Fondation suisse pour un développement durable et dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables.

Ethos - Fondation suisse pour un développement durable ne détient pas d'autres participations qui pourraient être consolidées.

La méthode de consolidation retenue pour la présentation des comptes consolidés d'Ethos Fondation suisse pour un développement durable est la méthode d'intégration globale.

2. Cautionnements, obligations de garantie et leasing

- Garantie bancaire pour loyer : CHF 21'000 (2006 : 21'000).
- Engagement pour leasing photocopieuses : CHF 36'396 (2006 : CHF 0).

3. Amortissements

L'amortissement des installations informatiques et du matériel de bureau est effectué sur deux ans.

4. Dette

Dette en faveur d'institution de prévoyance 2007 : CHF 20'220.70 (2006 : CHF 14'455.80).

La **Fondation Ethos** regroupe près de 80 caisses de pension suisses. Elle a pour but de favoriser la prise en compte des principes du développement durable et des règles de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise dans les activités d'investissement.

La Fondation est propriétaire de la société **Ethos Services** qui assure des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose notamment aux investisseurs institutionnels une analyse des assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, une assistance administrative à l'exercice des droits de vote, ainsi qu'un programme de dialogue avec les entreprises.

Davantage d'informations sont disponibles sous www.ethosfund.ch



ethos

info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch

Ethos
Place Cornavin 2
Case postale
CH-1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56

Bureau Zürich :
Ethos
Gessnerallee 32
CH-8001 Zürich
T +41 (0)44 210 02 22
F +41 (0)44 210 02 21